

# Notre nouvelle enquête

*La Revue Anarchiste* ouvre une nouvelle enquête destinée, croyons-nous, à un vif succès.

Cette enquête portera sur *le caractère imposé ou volontaire du Travail* dans le milieu Social qui – la Révolution sociale ayant balayé le Capitalisme – succèdera au milieu actuel.

Il est superflu de dire que, sous régime bourgeois, cette question ne se pose pas; elle est tranchée: chacun sait que, présentement, le travail est facultatif pour les privilégiés et obligatoire pour les déshérités de la fortune.

La Révolution Sociale ayant pour objet et devant avoir pour résultat de mettre fin à cette révoltante inégalité économique, il s'agit d'ouvrir un large débat sur le point de savoir si, dans une Société où, la propriété ayant cessé d'appartenir à quelques-uns, tout appartiendra à tous, le travail sera *imposé ou volontaire*.

Il va de soi que nous n'envisageons pas l'obligation *morale* dans laquelle tout être valide et en âge de travailler se trouvera de collaborer, sous une forme ou une autre, à l'effort commun.

Cet aspect moral du problème à résoudre est placé en dehors de notre enquête. C'est pourquoi, dans le but de prévenir toute équivoque, nous disons «travail *volontaire* ou *imposé*» et non travail *facultatif* ou *obligatoire*.

Cette grave question a été l'objet des préoccupations constantes des adversaires du régime capitaliste; elle a suscité, d'école à école, les controverses les plus passionnées. Elle est, en effet, d'importance on peut dire capitale. Elle met en jeu les deux principes «Autorité ou Liberté» qui dominent tout le problème social et en inspirent la solution.

Elle situe, nettement et sur le terrain solide des réalités, la thèse du socialisme autoritaire et celle du communisme libertaire; elle est indissolublement liée à toute la structure sociale d'après Révolution et la solution qu'on lui donne conditionne à la fois les principes sur lesquels reposera l'édifice social de demain et les conséquences pratiques qui en découleront.

[|\* \* \* \*|]

Dans le but de faciliter à nos lecteurs les réponses qu'ils désireront nous adresser et pour qu'ils possèdent une compréhension claire de la question qui leur est posée, nous croyons devoir les inviter à réfléchir mûrement, avant que de se prononcer, sur les quelques considérations que voici:

Le travail *volontaire*, sera pour celui qui voudra ne rien faire, le droit de consommer comme celui qui travaillera. Le travail *imposé*, ce sera, pour celui qui se refusera au travail, l'interdiction de consommer. Ce sera l'application rigoureuse du fameux précepte: «*Qui non laborat non manducet*», précepte qui se traduit ainsi; «Celui qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger.»

Le travail volontaire, ce sera l'application de cette formule: «à chacun, selon ses besoins» avec toutes les conséquences qui s'ensuivent. Le travail *imposé*, ce sera la mise en pratique de cette formule: «à chacun, selon son travail», avec toutes les conséquences qui en résultent.

Le travail *volontaire*, ce sera le droit à la paresse reconnu, avéré; ce sera l'oisiveté n'exposant l'improductif à aucune répression et lui permettant de vivre matériellement sur le même pied que le travailleur. Le travail *imposé*, ce sera l'oisiveté condamnée, punie; ce sera le paresseux voué aux sanctions édictées par la codification du Travail.

Le travail *volontaire*, ce sera le contrat social, reposant sur l'adhésion libre de chacun et l'entente concertée de tous. Le

travail *imposé*, ce sera le contrat social reposant sur la contrainte exercée sur chacun et l'impitoyable répression pratiquée, au nom de tous, en vertu d'une législation du travail minutieuse et rigide.

Le travail *volontaire*, ce sera le régime de la Liberté, avec les avantages et les inconvénients qu'il comportera. Le travail *imposé*, ce sera le régime de l'Autorité, avec les avantages et les inconvénients qu'il impliquera.

Ces quelques indications sont destinées, dans notre esprit, à projeter sur cette question – simple à première vue, mais, à la réflexion, très complexe – quelques clartés indispensables à toute réponse pesée, mûrie, judicieuse et sans ambiguïté.

[|QUESTIONNAIRE|]

1. Êtes-vous en faveur du **Travail volontaire**?
  1. Pour quelles raisons?
  2. Comment en concevez-vous l'organisation?
2. Êtes-vous partisan du **Travail imposé**?
  1. Pour quelles raisons?
  2. Comment en concevez-vous l'organisation?

L'enquête est ouverte dès à présent. Nous publierons dans le prochain numéro de la *Revue Anarchiste* les réponses qui nous seront parvenues avant le 15 Mai.

Nous prions les auteurs de ces réponses d'être aussi brefs que possible (tout en exprimant tout ce qu'ils auront d'intéressant et d'essentiel à dire) afin qu'il nous soit possible de publier un grand nombre de réponses.

[/Sébastien Faure./]